

corps_du_message.txt

Bonjour à tous,

Vous trouverez ci-joint un message du club de Valentine (31)

Bonne réception

Bonne lecture,

Cordialement,

Françoise Fau

Bonjour,

Ci-joint la plaquette de la 31ème randonnée du Bleu de Valentine, le meilleur accueil vous sera réservé.

3 Circuits Cyclos.

Repas Midi 17 €

Bien Cordialement

Le Bureau du CCV



31^{ème} RANDONNÉE DU BLEU DE VALENTINE

Dimanche 5 juillet 2015

Salle des fêtes (Suivre les flèches)



Règlement

- Art. 1 Placée sous l'égide de la FFCT, cette randonnée est ouverte à tous les cyclotouristes licenciés ou non.
- Art. 2 Les inscriptions seront enregistrées **à la salle des fêtes à partir de 7 heures**
Le départ de la randonnée se fera au gré des participants, à partir de 7h.
L'accueil pour le retour sera assuré jusqu'à 16h.
- Art.3 Un pot de convivialité et une remise de souvenirs clôtureront cette manifestation à 12h30.
Repas 17€ à partir de 13h. Réservation et paiement obligatoire au plus tard le matin, au moment de l'inscription.
- Art. 4 Les participants mineurs doivent être accompagnés par un parent ou se trouver sous couvert de leur club.
- Art. 5 Droit d'inscription :
- gratuit pour les mineurs et pour les licenciés FFCT, sur présentation de leur licence 2015
- 2,50 € pour les licenciés d'autres fédérations, sur présentation de leur licence 2015
- 5 € pour les non licenciés
Il donne droit à diverses prestations (ravitaillement, pot de convivialité,) et à l'assurance non licencié, conformément au code du sport.
- Art. 6 **Cette randonnée n'est pas une compétition.**
Chaque participant devra se conformer au code la route, aux arrêtés municipaux et préfectoraux.
- respecter les consignes des organisateurs
- ne pas rouler en groupe de plus de 20 cyclistes
- ne pas rouler à plus de 2 de front, se rabattre sur 1 file dès que les conditions de circulation l'exigent
- Art. 7 Le fait de participer à cette randonnée entraîne l'acceptation de ce règlement et implique que chacun se reconnaît physiquement apte à effectuer cette randonnée.

Le port du casque est vivement recommandé

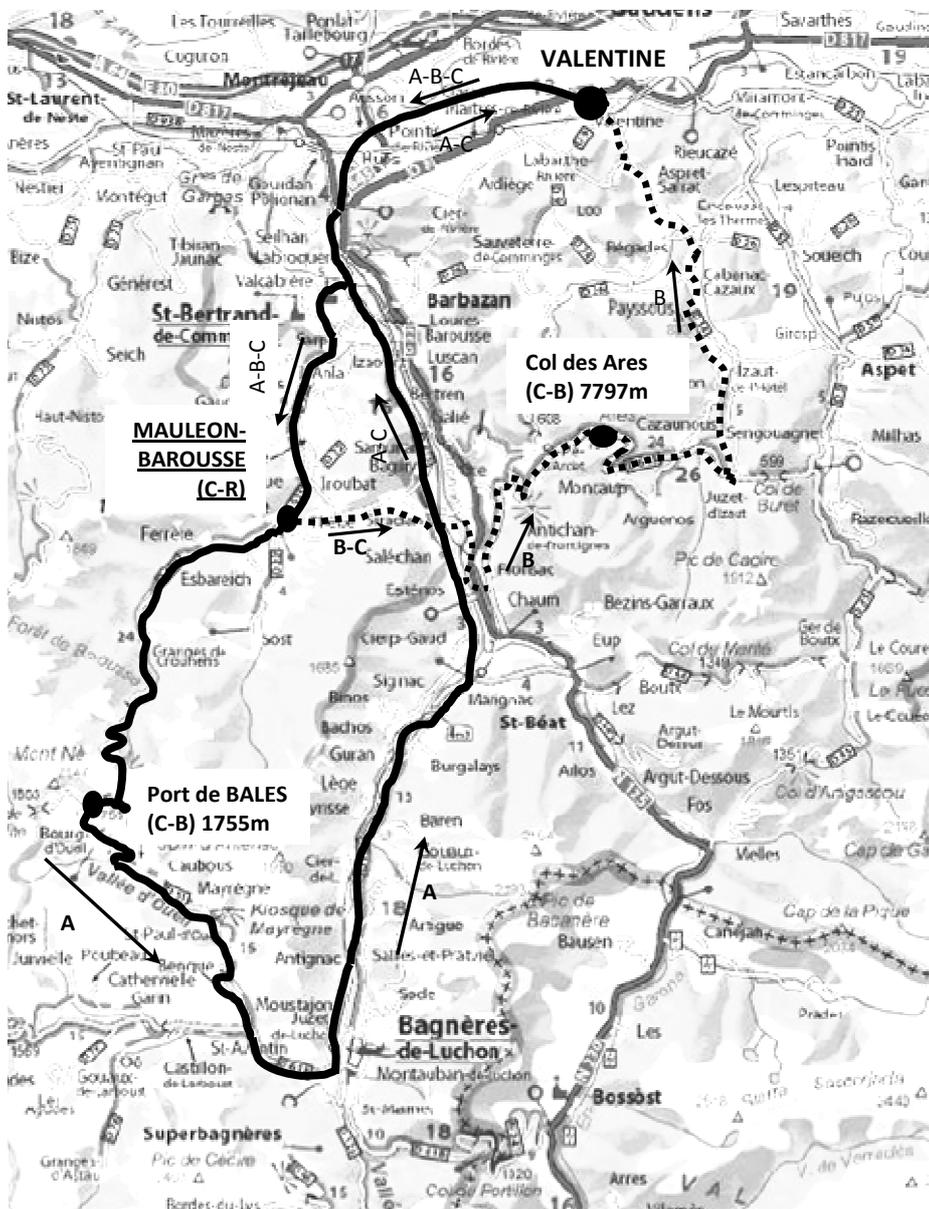
Nom : _____ Prénom : _____ Club/Ville : _____

Départ

Point de convivialité

Point de
convivialité

Arrivée



Passage sous la D8 à Valentine



Passage sous la RN 125 à Seilhan



Passage sous la RN 125 à Fronsac



**RESPECTONS
LE CODE DE LA ROUTE**

PARCOURS A 113Km

VALENTINE : D8g rue du Buoc (Parcours cyclable jusqu'à Labroquère), Pointis de Rivière (D34), Huos rue de la grotte , Seilhan, Labroquère (D825), (D26) Valcabrière St-Just de Valcabrière, (D26a)-(D925) Sarp, **Mauléon-Barousse RAVITAILLEMENT**, Ferrère, Port de Balès 1755m (CB), Bourg d'Oueil (D51) Mayrègne, St-Paul d'Oueil, (D618), Bagnères de Luchon (D12c), Moustajon, Antignac ,(D125), Cierp-Gaud, Estenos, Saléchan, Bagiry, Bertren, Loures-Barousse, Labroquère, retour par le parcours cyclable, Valentine

PARCOURS B 71Km

Identique au parcours A jusqu'à Mauléon-Barousse Ravitaillement (D924), Siradan, (D825 – D121) Parcours cyclable Aire de Fronsac, Fronsac (D618), **Col des ARES (C-B) 797 m**, Juzet d'Izaut (D39c), Izaut de l'hôtel (D34), Cabanac-Cazaux (D39) (D26), Encausse les Thermes (D39), Valentine.

PARCOURS C 59Km

Identique au parcours A jusqu'à Mauléon-Barousse Ravitaillement (D924), Siradan, (D825), Bagiry, Bertren, Loures-Barousse, Labroquère, retour par le parcours cyclable, Valentine.

N° SECOURS

**SAMU : 15 – Pompiers : 18 – Gendarmerie : 17
Tel Port: 112 - Organisation : Tél. 06 75 40 14 45**

